









## LE PAIR DE FRANCE.



L n'est pas inutile de remarquer, avant de parler du pair de France, que la pairie a gagné à la révolution : avant 89, les ducs et pairs n'avaient aucun droit politique ; ils ne faisaient point partie du gouvernement, et leurs privilèges se bornaient à la stérile prérogative de siéger au parlement ; ils étaient réduits à un droit de *veto* toujours éludé par des lits de justice. C'est Louis XVIII qui a fait de la pairie un des trois pouvoirs. La révolution de juillet a confirmé l'œuvre de l'exilé d'Hartwell ; cependant en 1850, le banc des évêques disparut, et un seul pair ecclésiastique vint reconnaître l'élection d'un roi par la souveraineté du peuple. Ce fut M. l'abbé de Montesquiou : nous le vîmes arriver, les cheveux poudrés, l'habit noir, le petit manteau flottant sur les épaules, le tricorne discrètement placé sous le bras gauche ; il prêta serment d'une voix éteinte, s'assit un moment non loin du banc des ministres, puis quitta la chambre sans retour, et avec lui s'évanouit pour nous le spécimen du prêtre législateur et juge.

Depuis la Charte de 1850, le cercle dans lequel le roi peut choisir ses pairs s'est fort élargi : des présidents de tribunaux de commerce, des académiciens, des banquiers, des manufacturiers, des propriétaires, peuvent être nommés pairs. L'aristocratie de naissance ne siège donc pas seule à la chambre ; elle y donne la main à des hommes sortis du peuple, dont le talent ou l'habileté ont fait la fortune politique. Il y a telle de ces seigneureries qui a commencé sa carrière par être quatrième clerc d'huissier, ou qui, la serpilière autour du corps, a été le garçon d'un de ces commerçants dont la profession semble dévouée aux épigrammes des vaudevillistes ou aux malices des rapins, d'un épiciier. Ces hommes nouveaux sont en petite minorité à la

chambre, et ne la réconcilie ni avec une démocratie jalouse, ni même avec la nation, qui la voit d'un œil méfiant parce qu'elle imagine, à tort sans doute, que la pairie regrette l'hérédité, et parce qu'elle regarde, avec plus de raison, cette chambre comme un instrument forcé des volontés ministérielles, puisqu'un ministre peut faire des pairs par fournée quand il doute de sa majorité.

Il est difficile de savoir au juste si la pairie gagne ou perd en considération, en joignant à ses fonctions législatives des attributions judiciaires.

Cette question et beaucoup d'autres qui se rattachent à la pairie ne sont pas de notre sujet ; ce n'est pas précisément de l'homme politique que nous voulons parler ici ; ce n'est pas seulement revêtu de son habit bleu brodé d'or, et assis sur son siège inamovible, que nous voulons représenter un pair de France : nous entendons parler d'un type singulier qui se perd sans se reproduire, parce que nos institutions, nos mœurs, notre éducation, tout change, tout se modifie, et que l'à-propos d'une restauration, qui l'a fait revivre, ne se présentera plus. Il n'est peut-être pas indifférent de rassembler ces traits fugitifs tandis qu'ils sont encore sous nos yeux.

L'homme dont il s'agit, c'est ce gentilhomme de nom et d'armes, que la Charte de Louis XVIII rattacha avec des droits nouveaux à l'ancienne pairie de ses ancêtres, et qui remonte ainsi jusqu'à Charlemagne, aussi clairement que tout bon pair d'Angleterre doit remonter au roi Arthur, ou du moins à Guillaume-le-Conquérant. Ce noble pair porte insoucieusement un beau nom ; il n'y a personne au monde à qui il soit précisément attaché, si ce n'est à son agent de change, qu'il conseille bien, mais avec lequel il ne se familiarise cependant pas trop ; il a le coup d'œil politique bon, sous le point de vue néanmoins de son intérêt personnel et de celui de sa caste. Il a vu facilement que le terrain de la chambre n'était pas favorable à une lutte avec le ministère : on ne gagne à cela qu'une popularité incertaine et, selon lui, inutile : sa popularité, il la place ailleurs ; il vote donc avec le ministère, ou il s'abstient : mais il est l'ami des ministres, qui sont pour la plupart ses compagnons d'enfance, de plaisir, ou ses alliés : les ministres le préviennent, le saluent, l'abordent ; ils lui font mille cajoleries ; lui, les reçoit dignement d'un air libre et dégagé, comme un homme qui donne son vote sans rien demander en retour ; il arrive néanmoins tout naturellement que ses plus proches parents sont placés, ses petits neveux bien pourvus, et que les citoyens dont il est le patron font leur fortune.

Nous sommes tous égaux devant la loi : il n'y a plus de dîmes ni de servage, plus de corvées ni de droit de main morte ; comme nous ne reconnaissons, non plus, ni fiefs, ni alleux, ni haute ou basse juridiction ; il y a des impôts consentis par les chambres et également répartis sur tous les citoyens, dans la proportion de leur fortune ; le pair est grand propriétaire, il est donc un des plus imposés de son département, et fait partie du conseil général : c'est là qu'il brille. Dans ses terres il est seigneur suzerain ; au conseil général, il est président. Si le département veut s'imposer extraordinairement, il fixe le nombre des centimes additionnels ; si la commune veut un pont, un chemin vicinal ; si elle désire conduire sur telle ou telle ligne le tracé d'un chemin de fer, avoir une école primaire ou secondaire, une salle d'asile, c'est lui que cela regarde ; il se charge de tout, il aplanira toutes les difficultés ; il parlera aux minis-

tres durant la session. En effet, quoiqu'il paraisse peu à la tribune, il fait partie de la commission chargée de l'examen des projets de lois d'intérêts locaux : le rapport est favorable, et la chambre adopte. Il est vrai que le chemin vicinal longe ses propriétés et en augmente la valeur, que le pont conduit à son avenue, et que l'instituteur primaire est son protégé ; mais le département, la commune, n'en ont pas moins vu leurs vœux s'accomplir ; il a tenu sa promesse, et ce n'est pas sa faute s'il est grand propriétaire. Alors son influence s'accroît, son aristocratie devient populaire ; on ne dit plus monsieur le comte, monsieur le marquis, ou monsieur le duc un tel ; mais, monsieur le comte, monsieur le marquis, monsieur le duc tout court : cela s'entend, on sait ce que cela veut dire. C'est ainsi que revient peu à peu l'influence seigneuriale de 1780 ; la forme change, le fait demeure le même ; c'est un fleuve détourné qui rentre dans son lit doucement, sans arracher ses bords, et par la force des choses. Viennent les élections, il est une puissance ; puissance amie qui serre affectueusement la main que lui tend le pouvoir. La session commence, et tandis qu'il va siéger à la chambre haute, son fils aîné est, par le choix des électeurs de son département, envoyé à la chambre élective. Le ministre de l'intérieur, alors, ne peut pas faire moins que de donner une sous-préfecture à son second fils, tandis que le troisième, lieutenant de cavalerie, est tout à coup distingué par le ministre de la guerre, et n'a qu'un temps de galop à faire pour passer sur le ventre de ses camarades et devenir capitaine. Un autre intriguerait pour conquérir ou pour garder cette position ; il solliciterait ces faveurs, cet établissement complet de sa famille ; lui ne s'en mêle pas : il a un beau nom, il est pair, il est riche ; tout vient à lui, parce que tout doit y venir. Le trait distinctif de son caractère, c'est l'indifférence. Il n'est point ambitieux. Que peut-il désirer, en effet ? Une préfecture ? Ce serait sacrifier son repos sans augmenter sa valeur personnelle. Il ne s'est rallié d'ailleurs que pour ne pas nuire à la fortune de ses enfants, tout en gardant la liberté de ses allures ; s'il acceptait un emploi, il compromettrait un avenir incertain, il est vrai, mais *possible*. Il obéit ainsi à un de ces adages : *tout est possible*. Il a l'ignorance financière d'un bon gentilhomme, une recette générale ne lui convient donc pas : reste un ministère ; mais il est trop homme du monde pour s'asseoir sur ce banc de douleur qui veut des athlètes plus vigoureux ; trop ennemi de la fatigue et du travail pour s'atteler à ce collier de misères ; très-répandu dans les salons, il est à peu près inconnu à la chambre élective ; sans connaissances positives, le commerce, l'industrie, la navigation, la guerre, rien de tout cela ne lui est précisément étranger, depuis vingt ans il en entend parler tous les jours ; mais tout cela lui est inconnu ; il n'en sait ni la marche, ni les écueils ; enfin, il n'est pas orateur, la tribune lui inspire une répulsion native, une terreur muette ; sa gorge se resserre à la vue de nos rostres de marbre ou d'acajou. Ne demandant rien, promenant sur tout un œil dédaigneux, il n'est donc un danger pour personne, tandis qu'il est un protecteur pour beaucoup, et qu'il peut être un aide pour tous.

La Bruyère dit que les courtisans sont, comme les marbres des palais, durs et polis. Nous ne pensons pas qu'un des types distincts de la figure que nous présentons ici soit la dureté ; mais, à coup sûr, c'est la politesse : elle est un de ses signes particuliers, un de ses attributs. Voyez-le : il a l'œil calme et doux, le sourire bienveillant, une

voix qui sympathise avec vos chagrins ou votre joie ; il écoute, il promet, ou, s'il refuse, c'est avec un regret, une tristesse qui vous émeuvent vous-même : vous vous retirez satisfait. Doux avec ses gens, il salue, chez lui, jusqu'à ses servantes ; Louis XIV en usait de même avec les jardinières de Versailles. Cependant cette douceur de mœurs n'est pas complète, cette aménité de caractère a ses mauvais jours ; un monstre a le funeste privilège de changer son humeur et d'altérer son sang : c'est la république. A ce nom seul, ses yeux s'arment de sévérité, son front se plisse, le sourire s'efface de ses lèvres, il détourne la tête avec effroi : à son imagination irritée se peignent toutes les horreurs de 93, toutes les tueries de septembre ; la Saint-Barthélemi n'est rien auprès des images sanglantes qui l'épouvantent. Il est encore à comprendre comment de 90 à 1805 la France ne s'est pas abîmée sous ses propres ruines. Il secoue alors ces souvenirs, et reporte sa pensée sur les temps antérieurs à la révolution ; il fait ainsi fuir de sombres images, car il est le premier homme du monde sur la chronologie scandaleuse de l'histoire de France : depuis la mort du régent jusqu'au parlement Maupeou, il on remonterait aux faiseurs de mémoires. Son grand-père, en effet, a vu l'aurore du règne de Louis XV ; son père en a vu le déclin. Madame de Pompadour n'a pas dit un mot qu'il ne connaisse ; madame Du Barry n'a pas fait une folie qui ne soit enregistrée dans sa mémoire. Il sait l'étiquette de la cour, l'ancienne et la nouvelle ; il vous racontera les chasses du roi. Tout enfant, il a vu Saint-Georges. Son père était lié avec le vicomte de Barras ; M. de Barras ! bon gentilhomme d'une noblesse aussi ancienne que les rochers de la Provence, homme d'esprit et de courage, mais qui pensait mal. Là, il s'arrête, il trace une ligne : de Barras, il passe sans transition à Louis XVIII. Toute la gloire de l'empire le touche peu, ou, pour mieux dire, cette gloire l'importune ; elle dérange ses idées de noblesse et de gentilhommerie : il éprouve un certain dépit de tous ces hauts faits contemporains, de ces fortunes militaires conquises par des hommes du peuple ; il accepterait bien les batailles, mais elles ont le tort de n'avoir pas été conduites et gagnées par des gentilshommes..... C'est une faiblesse qu'il reconnaît et dont il ne peut se défendre. Il croit fermement à une aristocratie de race, à des différences physiques de castes. Selon lui, quelque chose d'exquis distingue la noblesse de la bourgeoisie et du peuple : c'est la finesse de la peau, ou la sensibilité des nerfs, ou la forme des traits ; sur l'aspect de la main, il nomme la duchesse, la femme de l'avocat, ou la simple grisette. Pour soutenir cette théorie, il a ses autorités : lord Byron, Walpole et d'Aubigné. Amoureux de Voltaire, comme les marquis du dix-huitième siècle, il cite volontiers ce vers d'une de ses tragédies :

Ceux que le ciel forma d'une race si pure...

Et ceux-là, ce sont surtout lui et les siens. Il n'échangerait pas son arbre généalogique contre un Raphaël. Conteur aimable, il a acquis dans ce genre difficile une réputation d'esprit. Les anecdotes du règne de Louis XVIII sont celles qu'il dit le mieux. Il était jeune alors ; il faisait partie de la maison Srouge. ans être précisément gastronome,

il sait tous les secrets culinaires de feu le duc d'Escars ; il conserve, écrites de la main du duc, les recettes des fameuses crépinettes et des succulentes grives en caisse, dont le goût exquis consolait un peu Louis XVIII des ennuis causés par le pavillon Marsan.

Deux articles de la Charte de 1850 le blessent profondément.

Le 25<sup>e</sup>, qui dans son 28<sup>e</sup> § déclare que le nombre des pairs est illimité, et, dans son 29<sup>e</sup>, que la pairie n'est pas héréditaire. Il est vrai que le premier de ces §§ offre aux ministres le moyen de réparer les désavantages du second. Mais l'article 28, qui attribue à la chambre des fonctions judiciaires, et décide qu'elle connaîtra des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'état, est un poids que sa poitrine peut à peine soulever. C'est un homme doux et indifférent, comme nous l'avons dit ; un procès criminel est donc un topique excitant dont la force révulsive trouble la tranquillité de ses jours et le repos de ses nuits. L'aspect des prévenus l'opresse, les longs débats le fatiguent, les plaidoiries des avocats jettent son esprit dans une inextricable indécision : il songe, malgré lui, que cet accusé de la vie duquel il va décider est un citoyen honorable, qui à tous les torts politiques joint peut-être toutes les vertus privées ; qui, s'il eût réussi dans son audacieuse entreprise, lui aurait donné des maîtres nouveaux, et devant lequel alors il lui faudrait rendre compte de sa position actuelle. Qui sait si au fond du cœur il ne trouve pas, en cherchant bien, une secrète sympathie pour l'une des opinions dissidentes ? La peine de mort est d'ailleurs écrite dans la loi, les boules noires lui semblent donc nager dans le sang : s'il venait à plonger sa main parfumée dans l'urne du vote, il croirait la retirer tachée et rougie !..... La fièvre le saisit, son rhumatisme oublié revient, sa goutte douloureuse et complaisante accourt : il est malade, et le président reçoit une lettre qui contient le récit de ses souffrances et l'expression de ses regrets ; *Le Moniteur* relate qu'il ne peut pas partager les travaux de la cour. Il achète ainsi la tranquillité et le sommeil, avec des frictions et de la tisane. Après le jugement, il entre rapidement en convalescence, et bientôt, la conscience insoucieuse, l'esprit calme, il reprend à la chambre le vote interrompu des chemins vicinaux.

Sans être précisément religieux, ni le moins du monde dévot, il serait au désespoir s'il n'avait pas un parent évêque, s'il ne pouvait pas dire : « Mon cousin M. de Vannes, mon neveu M. de Digne. » Il redoute, comme nous l'avons vu, les fonctions de juge, mais il est ravi d'avoir dans sa famille des présidents de cour. C'est de bon goût ; c'était ainsi autrefois : une grande famille doit tenir à l'épée, au clergé et à la robe.

Cet homme, de mœurs si douces et si élégantes, qui, pareil à Fontenelle, ne se laisse agiter par aucun fait, ne permet à aucun événement de le préoccuper avec vivacité, a eu cependant, dit-il, des passions violentes. Sous l'empire, quand nos armées victorieuses parcouraient l'Europe, il était alternativement à Paris ou en Italie : riche, jeune, inoccupé, ce fut le moment des orages. Si la maturité n'était pas arrivée à point, si l'empereur n'avait pas été vaincu, et que Louis XVIII ne fût pas revenu, sa fortune était compromise : il la perdait avec une danseuse ; il vendait ses bois pour une comtesse italienne. Mais heureusement il a compris, à quarante ans, la nécessité de changer d'amours. Un pair de France ne doit pas aimer à l'étranger, ne peut pas déce-



avoir un rival préféré à l'Opéra. Il eut alors une passion, un attachement solide : ce fut un nouveau Saint-Lambert auprès d'une autre madame d'Houdetot. C'est lui qu'on voyait tous les matins, à cheval, sur la route de Saint-Cloud, suivi d'une calèche vide et d'un groom porteur d'un énorme bouquet ; il allait prendre la comtesse ou la marquise pour une promenade au bois. A défaut d'un amour jeune et ardent, il offrait alors un amour gai, un amour spirituel. Personne ne contait mieux l'anecdote de la veille, la nouvelle du jour. Assidu sans être importun, il savait dire des choses flatteuses sans être fade, et avait surtout l'art d'arriver et de partir à propos. Toujours heureux, toujours favorisé par les circonstances, au bout de quinze ans d'une constance à toute épreuve, d'une union que rien n'a altérée, il trouve un jour, dans le salon de cette femme aimée, une figure nouvelle : c'est un homme en habit noir, l'air timide, l'œil doux et distrait.

— Quel est ce monsieur ? demande-t-il à la maîtresse du logis.

— Devinez.

— Je ne saurais.

— Allons donc ! J'ai eu quarante ans le mois passé ! Vous ne devinez pas ?

— Ah ! pardon... Votre confesseur, madame.

— Précisément.

Il est homme de goût, il a passé sa vie parmi les diplomates : cela lui suffit. A l'amour satisfait et éteint succède l'amitié. Ce sont toujours les mêmes soins, les mêmes empressements, la même assiduité ; mais l'abbé est un tiers dans sa vie, et il le préfère. L'abbé lui a fourni un dénoûment qu'il cherchait en vain depuis longtemps ; il lui a fait doubler l'écueil où allait échouer sa fidélité mourante : maintenant qu'il vieillit, qu'il n'est plus amant, et que son amie est dévote, il songe tout à fait à lui, rentre à ses heures, avoue la faiblesse de son estomac,



et voit souvent son médecin.

Toujours simplement vêtu, il l'est cependant avec goût, c'est-à-dire qu'il ne suit la mode qu'avec ce tact d'un vieillard adroit qui veut avant tout éviter le ridicule ; mais, comme il a toujours aimé les chevaux et les équipages, sa voiture est du meilleur faiseur, et son attelage est le plus cher qu'ait vendu Crémieux. Il loge au faubourg Saint-Germain dans un vaste hôtel à qui les souvenirs historiques ne manquent pas : c'est Vateau qui a décoré son salon ; Boucher a peint le boudoir de sa femme ; les fantaisies, les meubles, tout chez lui est du style Pompadour. C'est son époque. — Prenez garde, vous voilà dans un fauteuil qu'a occupé Voltaire. — Cagliostro a passé deux heures dans cette bibliothèque. — Cet *Esprit des Lois*, magnifiquement relié, fut jadis un présent de Montesquieu lui-même. — Ici Marmontel a lu ses *Contes*, et Thomas, sa *Pévéide*. — Dans cette salle à manger a dîné M. de Maurepas.

C'est cet hôtel qu'il quitte tous les ans pour aller passer l'été dans ses terres, où d'autres souvenirs l'attendent. Il part quinze jours avant la fin de la session, non pas précisément pour voir serrer ses blés et vendanger ses vignes, mais parce que juin va finir, et que juillet ne l'a jamais vu à Paris; il n'y était pas en 1850. D'autres voteront le budget. Il compte cependant mourir dans son hôtel, et le prêtre qui l'assistera sera cet abbé, ce commensal de son intime amie. Tout se tient chez lui, tout s'enchaîne, et il a si bien fait, que cet abbé confesse sa femme et prépare à leur première communion ses petits-enfants.

Nous l'avons dit en commençant, les pareils de cet homme noble sont clair-semés dans la chambre: elle a aussi ses grands propriétaires sans suzeraineté, ses banquiers, ses industriels, ses savants, et jusqu'à ses prolétaires, gens fort recommandables d'ailleurs, mais qui en changeant de condition n'ont pas changé d'allure; ces hommes nouveaux sont plus instruits, plus positifs et moins polis que leurs nobles et rares confrères. La chambre présente d'ailleurs tous les contrastes; contrastes de mœurs, d'âge, de fortune et d'habileté.

A côté du pair dont l'équipage armorié ébranle le pavé de la rue de Tournon, marche à pied celui à qui sa fortune modeste ne permet, les jours d'orage, que les coussins mal rembourrés d'un fiacre, ou les banquettes banales d'un omnibus. L'omnibus de l'Odéon a souvent ainsi transporté vers le Palais-Royal les sténographes du *Moniteur*, les journalistes de la *Tribune* et un noble duc qui, après avoir commencé comme eux, avoir glorieusement servi l'empire et salué de nouveau le drapeau tricolore, vient de mourir regretté de tous les honnêtes gens et de tous les partis.

La chambre a, comme toutes les assemblées délibérantes, ses membres muets, dieux du silence brodés d'or, Harpocrates en habits bleus, dont l'opinion part du cerveau, pour arriver à la main sans s'arrêter à la langue; ils réservent leur éloquence pour les comités secrets, pour les réunions dans les bureaux. Je ne sais quel ancien a dit qu'il est encore plus facile d'aller à Corinthe que d'affronter la tribune. On a remarqué que les amiraux qui font partie de la pairie parlent peu, ou même pas



du tout; ces voix qui ont dominé les orages, fait mouvoir les escadres, fait gronder ou se taire dans leurs sabords de nombreuses batteries, sont sans puissance quand elles n'ont pas d'ordre à donner et s'il leur faut se faire entendre sans porte-voix.

Les fils du roi sont pairs de France, c'est un droit de leur naissance que la Charte a consacré; ils assistent rarement à la séance, viennent, quand elle est commencée, s'asseoir derrière le banc des ministres, et leur âge, comme leur position, les fait s'abstenir du vote.

La porte s'ouvre, la séance n'est pas ouverte. Voici *Ariste*; il s'approche des secrétaires, consulte le procès-verbal, lit l'ordre du jour et gagne sa place; son rôle est fini: ce qui le retient, c'est qu'il a une boule à jeter dans l'urne et que son équipage ne doit venir le prendre qu'à cinq heures; du reste, il n'est plus rien; la génération qui agit, qui s'agite devant lui, n'est plus la sienne; c'est une de ces âmes heureuses qui peuplent l'Élysée et jettent un regard tranquille et indifférent sur les passions des hommes.

— Voyez-vous *Caliste*? Il traverse d'un pas irrégulier la salle des Pas-Perdus, il a un dossier sous le bras; on dirait qu'il



se rend à l'audience. Lui-même s'étonne de ne pas voir sur sa manche les larges plis de sa robe d'avocat; il se gratte le front et tire à lui sa perruque, comme il faisait autrefois au palais, quand l'argument imprévu d'un adversaire dérangeait son plaidoyer. Il prend sa place, il classe ses papiers, et si vient son tour de parler, il monte à la tribune. *La partie adverse*, dit-il (il se reprend en souriant), *le noble préopinant auquel j'ai l'honneur de répondre*. Caliste est toujours avocat.

Celui qui s'assoit auprès de Caliste est M. *Guillaume*. Il a le même nom que le créancier de l'avocat Patelin, et comme lui il a vendu du drap toute sa vie; il a inventé une trame nouvelle, un tondeur nou-

veau; il a perfectionné une machine à carder; il n'a pas inventé de couleur, il est vrai, mais mille nuances, et toujours avec son teinturier. Regardez-le: vous croyez qu'il examine le camée antique que son voisin porte à l'annulaire; non, c'est le drap de l'habit qui attire son attention. — Vous avez là, dit-il, un beau *Cunin-Gridaine*.

M. *Guillaume* voit la prospérité de la France dans le commerce des draps. La laine! voilà la richesse d'un pays. Il a étudié le mouton qui donne la laine, et l'assolement des prairies qui nourrissent le mouton.

Voyez-vous dans un coin de la salle ce gros homme qui se meut difficilement,

mais dont le teint est brillant et l'œil vif ? C'est un agrouome : il s'occupe d'agriculture depuis quarante ans. Il méprise la laine, la laine ne nourrit pas son homme ; ce qui fait vivre le pays, c'est le navet, la carrotte, la lentille, l'épinard, et un peu la pomme de terre et le blé. Il prédit les bonnes années, les froids hâtifs. Allez chez lui et demandez-lui des grains de semence, il vous donnera les meilleurs, vous pouvez vous fier à son expérience ; il ne s'est trompé qu'une fois : sa science a échoué devant le chou colossal ; il a cru au chou colossal, aussi hésite-t-il aujourd'hui à employer l'engrais Jauffrey.

Il y a des pairs qui sont ministériels, parce que les ministres sont faits pour régir les affaires de ce monde, tandis qu'eux suivent le cours des astres, résolvent des problèmes mathématiques ou décomposent des sels.

Regardez dans les couloirs de la chambre cet homme âgé qui ébouriffe sur son front les cheveux gris de sa perruque et cause avec un pair de cinquante ans environ, d'une figure obséquieuse et douce : l'un est un ancien préfet, l'autre est un industriel du département

qu'administrerait le préfet ; le vieillard a la voix brève, le regard fier, le geste impérieux ; il n'a pas perdu ses habitudes de l'empire lorsqu'il était vice-roi de Napoléon ; le fabricant écoute, propose timidement quelques objections, et finit par se ranger à l'avis de monsieur le préfet. Celui-ci oublie qu'il est avec un égal ; celui-là, qu'un préfet en retraite ne rend plus d'arrêts. Ce sont deux hommes d'habitude.

Si de la galerie publique où vous êtes placé vous voyez la porte s'ouvrir pour un homme dont la cravate sans nœud est bien attachée, dont l'habit étroit est complètement boutonné, qui porte naturellement l'épée sur la hanche, vous devinez facilement la profession de ce pair : c'est un militaire, c'est un général. Il va s'asseoir devant cette tablette où vous apercevez une épaisse brochure bleue ; c'est le budget de la guerre. Il se place non loin d'un maréchal, à la portée d'un amiral, à côté d'un ancien ministre de la guerre. Il étudie son budget, et si l'on vient à discuter







de sa pairie, il est fier de son épée, de sa croix, de ses cicatrices de l'empire.



une loi sur les haras, il tressaille comme le cavalier qui entend sonner le boute-selle. Si on prononce le mot de recrutement, il prête l'oreille : il a commencé sa carrière militaire avec Dumouriez à Jemmapes ; il l'a finie aux pieds de l'empereur à Waterloo. Il porte sa tête avec fierté ; les années, qui ont courbé tant de tailles, ont respecté la sienne, ou n'ont pu la faire ployer. Grave comme une statue antique, il a un peu de dédain pour la parole, il aime mieux l'épée. Pour lui, de 1795 à 1815 il s'est écoulé un siècle, le grand siècle ! et de 1815 à 1859 cent autres années se sont trainées. Or du grand siècle, il en était, il y a figuré ; celui-là n'est pas fier

Après de lui, devant, derrière, à ses côtés, et pareils à de légers hussards voltigeant sur les ailes d'un corps d'armée, voyez-vous les jeunes pairs ? L'un laisse rouler les anneaux de ses cheveux blonds sur ses tempes juvéniles, l'autre permet à sa jeune barbe d'ombrager sa joue et même son menton. Ces messieurs sont les derniers produits de l'hérédité, les derniers fruits d'un arbre coupé à sa racine ; ils sont un élément politique qui ne se reproduira plus. Que d'autres, fils de généraux plus vaillants, de sénateurs plus utiles à la patrie, d'ancêtres enfin plus nobles que les leurs, ne sont pas pairs comme eux ! jeunes gens confondus au-

jourd'hui dans la foule des citoyens, parce que leurs pères ont vécu une heure de trop pour leur avenir ! Mais tout est hasard dans ce monde. Le jeune pair est l'espoir des riches héritières et l'orgueil du jockey's-club. Sa carrière est semée de roses, il a la main dans le sac du pouvoir. Jeune militaire, il est le collègue du ministre de la guerre ; apprenti diplomate, il dispose d'une voix en faveur du président du conseil ; il ne tient qu'à lui de devenir le camarade des princes. S'il est de l'opposition, oh ! alors il devient populaire *ipso facto* ; c'est un Spartiate, c'est un puritain. Une idée généreuse double de prix, en effet, quand elle sort d'une jeune bouche et si elle paraît devoir entraver une fortune déjà commencée.

Voyez venir ce petit vieillard, une perruque blanchâtre couvre sa tête chauve, il marche d'un pas prudent et un peu oblique ; regardez comme les broderies de son habit sont fanées, c'est l'homme de France qui a le plus souvent levé la main pour

l'adoption ou le rejet d'un article : nul n'a laissé tomber plus de boules que lui dans l'urne du vote ; depuis l'assemblée des notables il vote , c'est le Nestor des assemblées délibérantes de l'Europe, et peut-être du monde ; s'il a quitté son moelleux fauteuil , s'il néglige son rhume , s'il se roidit contre les étreintes douloureuses de sa sciatique , c'est que la chambre va voter.

Celui qui le suit est un homme jeune encore, son habit neuf resplendit d'un or brillant que l'atmosphère de la chambre n'a pas altéré, c'est un nouveau pair ; il foule les tapis d'un pied orgueilleux , il passe devant le banc des ministres et salue d'un air reconnaissant. C'est au ministère, en effet, qu'il doit sa position nouvelle. Candidat malheureux, dans son département, ancien député trop facile, suivant ses mandataires aux suggestions du pouvoir, une ordonnance royale a vengé sa défaite, il est pair parce qu'il n'a pu être député.

Le public des tribunes a souvent souri en entendant les orateurs de la chambre des pairs se renvoyer les uns aux autres les épithètes les plus exagérées. C'est toujours le *noble*, l'*illustre*, le *savant*, ou le *très-judicieux préopinant*. Le public a tort de sourire et de s'étonner, MM. les pairs étudient les grands modèles et ils les imitent. Ou vrez Cicéron *in Catil.* : *Si fortissimo viro M. Marcello dixissem.*

*Si j'avais à répondre à l'illustre maréchal*, dit l'orateur de la pairie. Quand Cicéron veut parler de quelque prêtre romain, *clarissimus amplissimusque pontifex-maximus*, dit-il ; à la chambre des pairs si l'on vient à prononcer le nom de l'archevêque de Paris, on dit : *cet éminent et vénérable prélat*. Jamais l'orateur romain ne prononce le nom d'un consul sans y joindre des superlatifs sonores : s'il s'adresse à un général, c'est *fortissimus vir* ; à un jurisconsulte, *doctissimus* ; enfin s'il parle à un adolescent, à un de ces jeunes hommes, chez lesquels, suivant lui-même, on ne peut louer que l'espérance, il a néanmoins l'art et le soin d'accoler à ce nom encore inconnu une qualification louangeuse, *o adolescens optimus*, s'écrie-t-il. On en use de même à la chambre, et ce n'est sans doute par aucun orgueil aristocratique, mais tout simplement pour faire de l'éloquence cicéronienne.

Tous ces hommes, jeunes ou vieux, magistrats ou industriels, anciens préfets ou agronomes, sont des pairs, il n'y a nul doute à cela ; mais la figure qui se présente à l'esprit quand on songe à un pair de France est celle de l'homme qui porte un grand nom, a des terres, des châteaux, dont la famille est citée dans l'histoire, et qui, par son âge, sa fortune et son passé, est au-dessus de toute ambition présente et de toute position à venir.

Si on jette ensuite ses regards en dehors des traits rassemblés dans cette esquisse, on se rappelle involontairement cette maxime :



« Il n'y a de supériorité que celle du mérite, et de grandeur que celle de la  
« vertu. »

Cette maxime est de madame Roland. Combien de mille lieues y a-t-il de madame  
Roland à un pair de France ?

**MARIE AYCARD.**



